



Paris, le 29 juin 2010

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

—
France, Allemagne, Pologne :

déclaration commune sur l'avenir de la politique commune de la pêche

À l'occasion du Conseil des ministres de la Pêche de l'Union européenne de ce jour, les pays du Triangle de Weimar, France, Allemagne et Pologne, présentent à leurs partenaires européens une déclaration commune sur l'avenir de la politique commune de la pêche.

Bruno LE MAIRE, Ministre l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Pêche, Ilse AIGNER, Ministre fédérale allemande de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Protection des consommateurs et Marek SAWICKI, Ministre polonais de l'Agriculture et du Développement rural s'accordent ainsi sur principales orientations de la réforme de cette importante politique européenne :

- maintien des principes de gestion par les quotas de captures et de stabilité relative de la répartition des quotas entre États membres ;
- amélioration de la gouvernance de la PCP en impliquant davantage les pêcheurs au niveau des grandes régions maritimes européennes ;
- mise en place de mesures de gestion pluriannuelle dans le cadre d'une approche écosystémique des pêcheries qui prendra en compte tant la gestion durable des ressources halieutiques que la protection du milieu marin dans son ensemble ;
- opposition à la constitution d'un marché communautaire de droits individuels transférables car les ressources halieutiques ont un caractère collectif et inaliénable.

Au lendemain de son déplacement à Boulogne-sur-Mer et à Étaples-sur-Mer, Bruno LE MAIRE s'engage au niveau européen en faveur d'une PCP garantissant une exploitation durable des ressources halieutiques et la préservation d'un secteur européen de la pêche dans toute sa diversité. Il appelle à approfondir la réflexion sur le volet social de la PCP, l'accès au marché, les régions périphériques et la question des flottes artisanales.

Le projet de réforme de la PCP devrait être présenté par la Commission européenne d'ici le premier semestre 2011.

Contacts presse

Service de presse de Bruno Le Maire - Tel : 01 49 55 59 74 ; Fax: 01 49 55 40 39 ; cab-presse.agripeche@agriculture.gouv.fr
Service de presse du ministère - Tel : 01 49 55 60 11